Le magazine de la Communauté d'Agglomération de Cambrai • N°0

Trouvez un nouveau nom à votre magazine

A vous de jouer page 16

Anneux
Awoingt
Cagnoncles
Cambrai
Cantaing-sur-Escaut
Cauroir
Escaudœuvres
Flesquières
Fontaine-Notre-Dame
Iwuy
Marcoing
Naves
Neuville-Saint-Rémy
Niergnies
Noyelles-sur-Escaut
Proville
Raillencourt-Sainte-Olle
Ribécourt-la-Tour
Rieux-en-Cambrésis
Rumilly-en-Cambrésis
Sailly-lez-Cambrai
Séranvillers-Forenville
Villers-en-Cauchies
Wambaix

communauté d'agglomération de Cambrai

NOS COMPÉTENCES

- Développement économique
- Politique de la ville
- Environnement et déchets
- Transports collectifs

A DÉCOUVRIR
dans ce N°

4
C'EST QUOI UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

5
MODE D'EMPLOI
Commissions, Bureau, Conseil Communautaire...

6-7
LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ
obligatoires, optionnelles, facultatives

8
QUELLES COMMUNES ?

9
QUI FAIT VIVRE LA COMMUNAUTÉ ?

10
LES COMMUNES ET LEURS ÉLUS

11
QUELS FINANCEMENTS ?

12
INFORMATIONS PRATIQUES

13-14
A LA DÉCOUVERTE DES COMMUNES ANNEUX - WAMBAIX

15
A VOTRE ÉCOUTE

16
PARTICIPATION CITOYENNE
Explications

Magasine trimestriel de la Communauté d'Agglomération de Cambrai • 14 rue Neuve 59400 CAMBRAI • Tél. : 03 27 72 40 00 • Fax : 03 27 72 40 01 • Mail : contact@agglo-cambrai.fr • www.agglo-cambrai.fr
Directeur de la publication : François-Xavier VILLAIN • Directeur adjoint : Marc DERASSE • Crédit photos DÉCLIC - CAMBRAI • Conception, Réalisation et Impression : Imprimerie DANQUIGNY - CAMBRAI
Édité à 30 000 exemplaires • Distribution : MÉDIAPOST - CAMBRAI • Dépôt légal : 4ème trimestre 2010 • Tous droits de reproduction réservés.

Le magazine que vous avez entre les mains vous présente la nouvelle formule du journal d'information de la Communauté d'Agglomération.

Comme vous pouvez le remarquer, ce journal n'a pas de nom. Dans ce cadre, je fais appel à vous pour nous faire une proposition d'intitulé qui vous semble incarner à la fois la dynamique de notre intercommunalité, le bien être des habitants et le lien entre les 24 communes membres.

Dans ce premier numéro, j'ai souhaité vous familiariser avec les compétences, le fonctionnement et les actions de notre établissement intercommunal.

L'objectif de la CAC est le service rendu aux habitants. Quand elle intervient, elle est en mesure d'apporter une véritable valeur ajoutée, soit en terme de service, soit en terme de coût, soit encore en terme d'aménagement du territoire.

Ce magazine s'inscrit et s'inscrira dans notre volonté de faire partager les enjeux auxquels est confronté notre territoire ainsi que les vertus de l'action commune. De même, j'espère que celui-ci contribuera à une meilleure connaissance de notre communauté.
Il s'inscrit dans une volonté de transparence à laquelle je suis attaché et dont je sais qu'elle est partagée.

Bonne lecture.

François-Xavier VILLAIN
Président

Communauté d'Agglomération
162 en France
soit 21 M d'habitants

C'EST QUOI UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les **lieux de vie d'une famille** dépassent souvent le territoire de la commune dans laquelle elle habite.

C'est à ce territoire, appelé **bassin de vie**, que correspond généralement une communauté d'agglomération
(domicile, travail, école, garde d'enfants, activités culturelles ou sportives...)

4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique

Aménagement du territoire
(transports, déplacements...)

Équilibre social de l'habitat
(lutte contre l'insalubrité...)

Politique de la ville
(insertion, prévention de la délinquance...)

La Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC) marque la volonté de 24 communes de s'unir pour mieux répondre ensemble aux besoins quotidiens de leurs habitants.
Passée de 23 à 24 communes au 1er janvier 2009 avec l'arrivée de Iwuy, la Communauté d'Agglomération de Cambrai ne correspond pas encore pleinement au bassin de vie des habitants de l'agglomération.

Pour être en communauté d'agglomération une des communes membres doit héberger plus de 15 000 habitants et le total des habitants de la communauté est supérieur à 50 000 habitants.

COMMISSIONS, BUREAU, CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MODE D'EMPLOI

Conseillers municipaux, conseillers communautaires, président, vice-présidents, conseillers délégués, commissions, bureau, conseil...

Qui fait quoi ?

Les **conseillers municipaux** des 24 COMMUNES

ÉLISENT →

103 CONSEILLERS communautaires

Ils débattent des projets et votent les délibérations *(décisions)* tous les 3 mois lors des conseils.

Les scéances sont publiques.

Les **conseillers communautaires** ← **ÉLISENT**

LE BUREAU

le Président, les vice-présidents et les conseillers délégués.

Le bureau donne son avis, arbitre les propositions des commissions. Se réunit tous les mois.

Les maires des communes sont membres du Bureau.

Mission de coordination

Le président préside les séances et dirige les débats. Il est l'interlocuteur des différents partenaires du conseil communautaire

(État, Région, Département, Chambres de commerce, des métiers, d'agriculture...)

ÉTABLIT →

4 COMMISSIONS

Mission d'information et d'échanges

Présidées par un Vice-président, elles étudient projets et dossiers, formulent des propositions et des avis.

LES COMPÉTENCES
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

Lorsqu'une commune choisit d'adhérer à une communauté d'agglomération, elle lui délègue certaines compétences (parfois partiellement seulement). **L'objectif est de mettre en commun les moyens des communes membres, sur les compétences déléguées, pour réaliser des projets d'envergure.**

www.agglo-cambrai.fr

Les compétences obligatoires

Certaines compétences sont obligatoirement reprises par la communauté d'agglomération conformément à la loi :

- développement économique *(création, aménagement et entretien des parcs d'activités industriels, commerciaux et artisanaux...)*, soutien à l'emploi, insertion
- aménagement de l'espace communautaire, transports et déplacements
- habitat *(programme local de l'habitat, amélioration du parc immobilier)*
- politique de la ville *(prévention, insertion)*

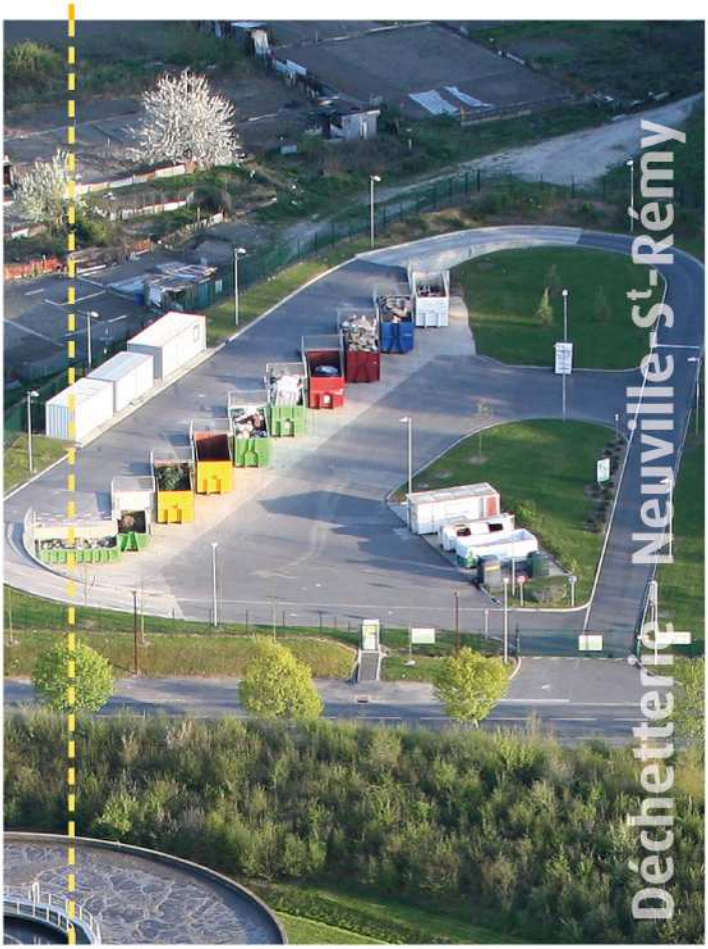

Les compétences optionnelles

La communauté a choisi ensuite
3 compétences optionnelles
pour 5 obligatoires prévues par la loi :

- voirie et stationnement (CAC)
- construction et gestion d'équipements (CAC)
- environnement et cadre de vie (CAC) :
  collecte et valorisation des déchets, nettoyage des rues, éducation à l'environnement, pollution de l'air, nuisances sonores...
- assainissement
- eau *(Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de l'Escaut)*

Les compétences facultatives

Enfin, la communauté peut choisir
d'assurer en plus d'autres compétences,
dites facultatives
(aucune obligation légale).
De ces choix découlent la spécificité
de chaque communauté d'agglomération.

Les élus de la CAC ont décidé de prendre les compétences facultatives suivantes :

- services d'incendie et de secours, sécurité civile
- accompagnement de l'État dans ses actions pour le développement de l'enseignement supérieur
- résorption des zones d'ombre

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI REGROUPE

24 COMMUNES LESQUELLES ?

62 délégués communautaires titulaires

41 délégués communautaires suppléants

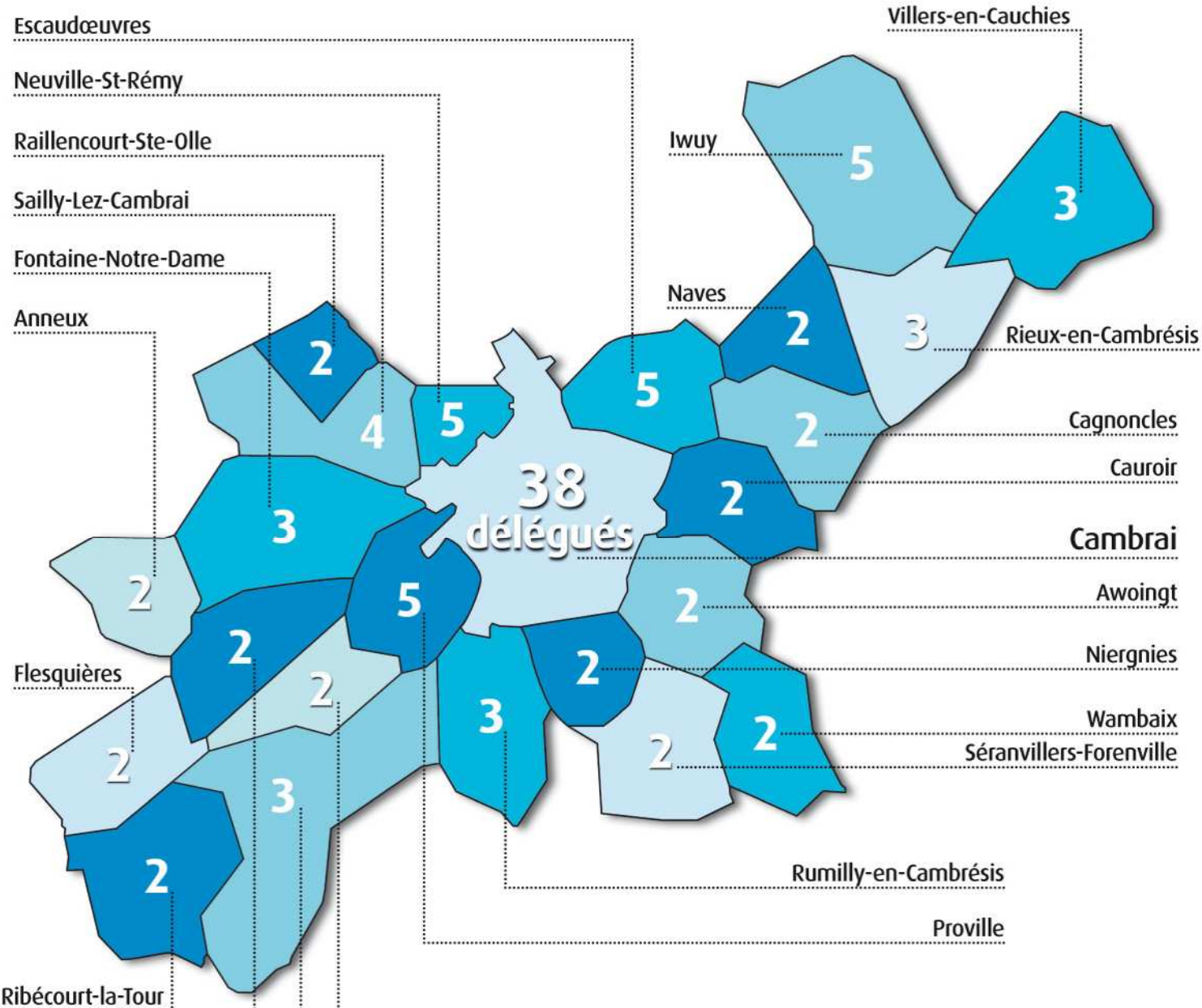

Nous souhaitons rendre hommage à notre collègue et ami, Jean-Jacques SÉGARD, 1er vice-président de la CAC, maire de Neuville-Saint-Rémy et conseiller général, qui nous a quittés brutalement le 2 novembre dernier.

Soulignons la valeur de son engagement pour le "bien commun", pour sa commune et le Cambrésis, auxquels il tenait tant.

Nous garderons de cet homme d'action ses grandes qualités humaines, sa simplicité et son sourire.

QUI FAIT VIVRE LA COMMUNAUTÉ ?

Président

François-Xavier VILLAIN

Cambrai

Directeur de cabinet

Nicolas SIEGLER

Vice-Président

Jacques LEGENDRE

Cambrai

En charge du fonctionnement des équipements culturels et des actions menées par la C.A.C. dans le domaine de la culture

Vice-Président

Serge FOVEZ

Fontaine-Notre-Dame

En charge des finances, de l'évaluation des transferts de charges et de la mutualisation des services

Vice-Président

Yves COUPÉ

Cambrai

En charge de l'organisation des transports urbains, de leur accessibilité par les personnes à mobilité réduite et du pôle d'échanges multimodaux de Cambrai

Vice-Président

Maryvone RINGEVAL

Raillencourt-Ste-Olle

En charge du développement rural, de la mise en œuvre du programme européen Leader+ et du suivi du dossier «Canal Seine Nord Europe - Plateforme Cambrai-Marquion» dans sa dimension foncière

Vice-Président

Daniel DELWARDE

Proville

En charge de la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des parcs d'activités d'intérêt communautaire et des infrastructures communautaires

Vice-Président

Marc DERASSE

Cambrai

En charge des T.I.C., du réseau Villes et Villages Numériques, du développement de la vie communautaire, de la communication et de l'image de la Communauté

Vice-Président

Michel LIÉNARD

Rumilly-en-Cambrésis

En charge du développement et de l'action économiques, du suivi du C.P.E.R., des fonds européens, du S.R.D.E. et du pôle d'excellence agro-alimentaire Arras-Cambrai

Vice-Président

Jean-Marie DEVILLERS

Cambrai

En charge de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés

Vice-Président

Didier DRIEUX

Marcoing

Suivi des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale tels que la Maison de l'emploi, le P.L.I.E. du Cambrésis, la Mission locale pour l'emploi des jeunes et le soutien aux actions de développement de l'économie sociale et solidaire

Vice-Président

Monique BOUQUIGNAUD

Cambrai

En charge du maintien et de la promotion du commerce et de l'artisanat sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération

Vice-Président

Juliette DUPONT

Cambrai

En charge de l'agriculture et de la solidarité internationale dans le cadre du jumelage intervenu en mars 2005 entre la Communauté d'Agglomération et le Département de Kantchari (Burkina Faso)

Vice-Président

Michel COUROUBLE

Cambrai

En charge des travaux dont la Communauté assure la maîtrise d'ouvrage et du suivi des contrats d'Agglomération et de Pays

Vice-Président

Patrice ÉGO

Escaudœuvres

En charge de la mise en œuvre et du suivi des opérations relatives à la protection de l'environnement et au développement durable

Conseiller délégué

Édouard SLEDZ

Cagnoncles

En charge du patrimoine rural

Conseiller délégué

Jean-Claude DESCHAMPS

Cantaing-sur-Escaut

«Animation jeunesse rurale»

Conseiller délégué

Jean-Pierre DHORME

Naves

Conseiller technique auprès des élus en matière de sécurité

Conseiller délégué

Laurence SAYDON

Cambrai

Fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Départemental - Musique Théâtre - de la C.A.C.

Conseiller délégué

Sylvain TRANOY

Iwuy

Enseignement supérieur

103 CONSEILLERS

Président
Vice-Président
Conseiller délégué
Conseiller titulaire
Conseiller suppléant

Anneux
Roger OBLEZ
Thierry LÉVÈQUE

Awoingt
Jean-Claude CAMBAY
Bernard DUPAS

Cagnoncles
Édouard SLEDZ
Jean-Marie WIDEHEN

Cambrai
François-Xavier VILLAIN
Yves COUPE
Marc DERASSE
Jacques LEGENDRE
Jean-Marie DEVILLERS
Monique BOUQUIGNAUD
Juliette DUPONT
Michel COUROUBLE
Laurence SAYDON
Michèle BARTIER
Jean-Pierre BAVENCOFFE
Amélia CAFEDE
Marie-Anne DELEVALLÉE
Françoise DEMONTFAUCON
Roland DEQUIDT
Christian DHENIN
Dominique HERBIN
Marilyne HOSCHEDE
Sylvie LABADENS
Jean-Pascal LEROUGE
Sylviane LIÉNARD
Dominique MARECALLE
Brahim MOAMMIN
Jean-Pierre MOLLET
Pierre-Antoine VILLAIN
Martine BILBAUT
Dominique CARDON
Jean-Louis DELHAYE
Cendrine FEBVRE
Christiane FISCHER
René FRANÇOIS
Brigitte GUIDEZ
Monique LEFEBVRE
Arlette LESAFFRE
Claude LÉVÈQUE
Olivier MOITY
Coralie MOYSAN
Maria-José POMBAL

Cantaing-sur-Escaut
Jean-Claude DESCHAMPS
Francis PÉTRIAUX

Cauroir
Richard COLAU
Christelle DELEPLANQUE

Escaudœuvres
Patrice ÉGO
Gérard DOMISE-PAGNEN
Guy LEFEBVRE
Guy CACHEUX
David JOURDAIN

Flesquières
Gérard DRAIN
Fernande LAMOURET

Fontaine-Notre-Dame
Serge FOVEZ
Jean-Pierre DONVEZ
Ludivine CHEMSI

Iwuy
Daniel POTEAU
Émilie DUPUIS
Sylvain TRANOY
Christophe PIAT
Sonia POTEAU

Marcoing
Didier DRIEUX
Pierre MALDERET
Olivier MAGNAN

Naves
Jean-Pierre DHORME
Paul CACHEUX

Neuville-Saint-Rémy
Jean-Pierre COUVENT
Annick CATTEAUX
Bernard MORCHAIN
Guy CARRIÈRE
Christian DUMONT

Niergnies
Christian LOZE
Stéphane KALETA

Noyelles-sur-Escaut
Philippe LOYEZ
Jean-Jacques OUENNOURE

Proville
Daniel DELWARDE
Guy COQUELLE
Jean-Michel DOLACINSKI
Jean-Luc VALEIN
Daniel WOUTISSETH

Raillencourt-Sainte-Olle
Maryvone RINGEVAL
Sébastien PETIT
Marie-Claude DESSORT
Guy LEFRERE

Ribécourt-la-tour
Jean-Pierre LEVEAUX
Michèle CAILLEAUX

Rieux-en-Cambrésis
Michel MOUSSI
Jean-Noël DOISE
Jean-Marie DUPUIS

Rumilly-en-Cambrésis
Michel LIÉNARD
Stéphan FROMONT

Sailly-lez-Cambrai
Marie-Thérèse DOIGNEAUX
Philippe LAUDE

Séranvillers-Forenville
Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD
Arnaud BUISSET

Villers-en-Cauchies
Pascal DUEZ
Gérard MACOU
Alain FOVEZ

Wambaix
Bruno CARDON
Marie-Madeleine BOULOGNE

ainsi que les membres du personnel de la C.A.C.

1 Pascal COUPEZ
Directeur service développement économique, transports, communication
2 Fabrice BRUNAUD
Directeur du Conservatoire
3 Aurore LESUR
Secrétariat de M. Pascal COUPEZ, secrétariat général
4 Pascal LECLERCQ
Directeur général des services
5 Marie-Christine DENOYELLE
Marchés publics
6 Brigitte DELAPORTE
Administration générale, conseils communautaires
7 Karine WAXIN
Secrétariat service technique
8 Mathieu FORGEOIS
Ambassadeur du tri
9 Olivier DHERBECOURT
Service technique
10 Christine SEMIN
Secrétariat conservatoire
11 Laetitia DHIVER
Responsable ressources humaines
12 Gérard BEVIS
Responsable financier
13 Estelle LECLERCQ
Informatique
14 Emmanuel DEFER
Administration générale, conseils communautaires
15 Frédéric WEDEUX
Secrétariat conservatoire
16 Gilbert LEJAY
Responsable service déchets ménagers
17 Guillaume FIÉVET
Ambassadeur du tri
18 Jean-Christophe BRICOUT
Responsable service technique
19 Alexandre DESICY
Habitat
20 Frédéric HANOT
Marchés publics
21 Yann PESIN
Ambassadeur du tri

L'AGGLO MAINTIENT LE CAP DES INVESTISSEMENTS

Entre la suppression de la taxe professionnelle et la création de nouvelles ressources, la CAC a élaboré un budget 2010 de transition en affirmant une volonté de privilégier les investissements.

Voté le 22 mars 2010, le budget 2010 confirme le choix des élus de donner la priorité à la réalisation d'infrastructures telles que la création de parcs d'activités.

La communauté d'agglomération de Cambrai, présente un budget 2010 (budget principal) qui s'élève à près de 36 millions d'euros qui se répartissent en 44,44 % d'investissement, soit plus de 16 M€ et 55,65 % en fonctionnement, soit près de 19 M€.

Sur le plan des ressources, le principal changement concerne la suppression depuis le 1er janvier 2010, de la taxe professionnelle qui constituait l'essentiel des recettes de la Communauté. En attendant la mise en place d'un nouveau dispositif pour 2011, la communauté d'agglomération percevra sur ce budget 2010 une compensation de l'État correspondant à ce qu'elle aurait perçu avec la taxe professionnelle. Ainsi, comme toutes les intercommunalités, la communauté se trouve dans une année de transition.

Comment s'organise le budget 2010 ?

Les «camemberts» suivants vous détaillent les ressources et les dépenses de la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

les recettes

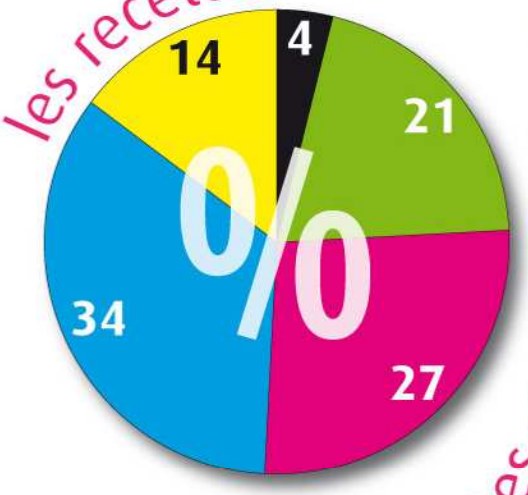

- *Versement transport 1,5 M. d'€*
- *Subvention et participation 7,8 M. d'€*
- *Emprunts 10,2 M. d'€*
- *Taxe professionnelle 13,2 M. d'€*
- *Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 5,5 M. d'€*

les dépenses

- *Environnement 10,8 M. d'€*
- *Reversement aux communes 9,6 M. d'€*
- *Actions économiques 7,3 M. d'€*
- *Charges financières 2,2 M. d'€*
- *Sécurité publique 2,2 M. d'€*
- *Services généraux 1,7 M. d'€*
- *Actions culturelles 1,6 M. d'€*
- *Transports 1,5 M. d'€*
- *Sports 0,7 M. d'€*
- *Autres 0,4 M. d'€*

Pour assurer le financement de ces postes, la Communauté dispose entre autres de :

13.208.270€
au titre de compensation relais de taxe professionnelle

4.806.000€
de compensation de la part salaire

5.562.500€
de taxe d'enlèvement d'ordures ménagères

2.929.420€
de Dotation globale de fonctionnement

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

CAC

14 rue neuve - BP 375
59407 CAMBRAI Cedex
03 27 72 40 00
Fax : 03 27 72 40 01

www.agglo-cambrai.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

WWW.DECHETSENLIGNE.FR vous simplifie les déchets — **03 27 82 64 10**
Du lundi au vendredi de 8h à 17h pour toutes questions sur les collectes

Déchetteries

Cambrai — ZI Cambrai-Cantimpré
rue du Champ de Tir **03 27 83 01 62**

Neuville-St-Rémy
R.D.61 route de Morenchies
Direction Morenchies **03 27 79 50 77**

Marcoing
R.D.56 route de Marcoing
Direction Morenchies **03 27 81 73 31**

Conservatoire

Cambrai — Place Jean Moulin **03 27 81 29 90**
Fax : 03 27 79 65 06

Centre Universitaire «La forêt»

Cambrai — 6 rue de Rambouillet
03 27 72 33 00
Fax : 03 27 83 67 80

24 COMMUNES

Pour contacter les communes

Anneux
M. Roger OBLEZ 03 27 74 13 43

Awoingt
M. Gilles ROUZE 03 27 78 61 66

Cagnoncles
M. Edouard SLEDZ 03 27 37 93 56

Cambrai
M. François-Xavier VILLAIN 03 27 73 21 00
www.villedecambrai.com

Cantaing-sur-Escaut
M. Jean-Claude DESCHAMPS 03 27 74 10 51

Cauroir
M. Richard COLAU 03 27 78 62 16
http://colau.perso.libertysurf.fr

Escaudœuvres
M. Patrice ÉGO 03 27 72 70 70
www.escaudoeuvres.fr

Flesquières
M. Gérard DRAIN 03 27 79 45 73

Fontaine-Notre-Dame
M. Serge FOVEZ 03 27 37 67 00
www.mairie59-fontaine-nd.fr

Iwuy
M. Daniel POTEAU 03 27 37 90 31
www.iwuy.fr

Marcoing
M. Didier DRIEUX 03 27 82 23 00

Naves
M. Jean-Pierre DHORME 03 27 37 92 07

Neuville-Saint-Rémy
M. Jean-Pierre COUVENT 03 27 73 30 30
www.neuville-saint-remy.fr

Niergnies
M. Christian LOZE 03 27 81 52 16

Noyelles-sur-Escaut
M. Philippe LOYEZ 03 27 37 52 21

Proville
M. Daniel DELWARDE 03 27 70 74 74
www.proville-en-cambresis.com

Raillencourt-Sainte-Olle
Mme Maryvone RINGEVAL 03 27 81 20 50
www.raillencourt.fr

Ribécourt-la-Tour
M. Jean-Pierre LEVEAUX 03 27 37 53 32

Rieux-en-Cambrésis
M. Michel MOUSSI 03 27 37 15 08

Rumilly-en-Cambrésis
M. Michel LIÉNARD 03 27 37 51 92
www.mairiederumilly.fr

Sailly-lez-Cambrai
Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX 03 27 83 91 33

Séranvillers-Forenville
Mme M-Bernadette BUISSET-LAVALARD 03 27 78 63 45

Villers-en-Cauchies
M. Pascal DUEZ 03 27 37 12 06
http://pagesperso-orange.fr/sitemairie/

Wambaix
M. Bruno CARDON 03 27 78 69 02

ANNEUX

ANNEUSIENS, ANNEUSIENNES

Adossée aux autoroute A2 et A26, cette commune du canton de Marcoing est d'une superficie de 544 ha.

Son nom tirerait son origine du bas-latin alnetum, «lieu planté d'aulnes». Des recherches archéologiques ont mis au jour des vestiges de construction romaine en lisière du bois de Bourlon. En 1148 le pape Eugène III confirme que la paroisse dépend de l'église Notre-Dame de Cambrai. Il faudra attendre 1678 pour que les parties artésiennes du village (baronnie d'Havrincourt) entre dans le giron du cambrésis.

De 1815 à 1818, après la défaite de Waterloo, une armée d'occupation britannique se déploie sur le village. Un siècle plus tard, dés avril 1915, celui-ci est occupé par les allemands. Le village est complètement détruit en novembre 1917, lors de la bataille de Cambrai. C'est à ce titre qu'Anneux recevra la croix de guerre le 16 septembre 1920. En bordure de la route de Bapaume, le cimetière britannique couvre 32 ares.

Roger OBLEZ
Maire de ANNEUX
Conseiller titulaire

Thierry LÉVÈQUE
Conseiller suppléant

Plus un seul commerce dans le village mais il reste un café sur la nationale Cambrai-Bapaume, non loin du cimetière anglais, souvenir de la bataille de Cambrai.

Pour autant Anneux, plus petite commune de la CAC, veut regarder l'avenir avec confiance car la population est passée de 226 à 246 habitants grâce à de nouvelles constructions.

Roger OBLEZ, 72 ans, maire depuis 1995, en est à son 3ème mandat. Il se souvient de la réunion du conseil municipal de 1993 où la décision d'adhérer à la CAC *«ne fut pas si facile que ça»*.

Dans ce village sans histoires, il reste six fermes mais il n'y a plus d'école.

Avec un budget communal de 290.109€, pas question de *«dépenser à tort et à travers»*. Pour la réfection des trottoirs la partie réalisée 106.902€ fait l'objet d'un emprunt jusqu'en 2034 et il manque environ 100.000€ pour terminer ce programme et envisager la réfection de la toiture de l'église.

Au-delà des impôts locaux, pour lesquels la volonté est de contenir l'augmentation au niveau de l'inflation, la seule petite redevance au niveau taxe professionnelle vient du passage des autoroutes (SANEF).

Il faut donc jongler, faire la chasse aux subventions, espérer un soutien de la CAC.

ANNEUX est la plus chére des petites communes pour la redevance poubelles et beaucoup ici souhaitent que cette redevance soit calculée au poids.

Il existe une ligne de bus, la 413, reliant Cambrai, Fontaine Notre-Dame, Anneux et Doignies.
Au quotidien, cela compte.

Anneux : 246 habitants
Budget communal 2010 : 290.109€
Taxes d'habitation 14,71%
Foncier bâti 16,42%
Foncier non bâti 27,52%

WAMBAIX

WAMBAISIENS, WAMBAISIENNES

D'une superficie de 617 hectares, cette commune du canton de Carnières compte aujourd'hui 320 habitants.

WAMBAIX ferait partie des biens confisqués aux sujets révoltés de l'évêque BERANGER et restitués à l'église de CAMBRAI par l'empereur OTTON I, en 958.

Jusqu'à la révolution la seigneurie appartient au chapitre SAINT-GERY.

Construite en 1780, l'église SAINT-AMAND est éclairée par des vitraux du XX^{ème} siècle, réalisés par J. DESMET - VAN CAILLIE, maître-verrier à BRUGES.

Originaire de Fontaine-Notre-Dame, habitant à WAMBAIX depuis septembre 1983, Maire depuis 2004, Bruno CARDON, chef de Projet Intégration à France Télécom, aime ce village où il a choisi de vivre avec sa famille, et dont il veut garder le caractère rural.

Autrefois membre de la «Communauté de Communes de Carnières Sud», Wambaix a souhaité d'intégrer la C.A.C. en 2006, pour des raisons évidentes, à la fois géographiques et économiques. La population active est orientée vers Cambrai.

Avec ses deux adjointes, Marie-Madeleine BOULOGNE (déléguée à la C.A.C.) et Marguerite BECQUET, Bruno CARDON se dit bien secondé, sans oublier son équipe municipale et ses employés communaux émérites, disponibles et consciencieux.

En 2007, la Commune a réhabilité l'ancienne maison du directeur de l'école et ceci afin d'y installer les services administratifs de la Mairie. C'est maintenant dans un cadre agréable que les administrés sont accueillis. La place Gustave Truy, donnant accès à ce bâtiment, est devenue un spectacle pour les yeux lorsque les parterres sont en fleurs.

Plus aucun commerce à Wambaix !
Ultime lieu de vie et de rencontre : l'école.
Tout le village y est très attachée. Sa fermeture a été evitée de justesse, en regroupant les trois écoles de Wambaix - Séranvillers - Niergnies qui forment en langage administratif : Un RPI. (Regroupement Pedagogique Intercommunal)
L'école de Wambaix accueille les petits de 2 à 5 ans et les effectifs sont en hausses !

Une garderie accueille les enfants à partir de 7h30 et jusque 18h30. Le midi, les enfants peuvent également prendre leur repas à la cantine .Les bâtiments scolaire et périscolaire ont été totalement renovés en 2009.
Le Conseil a souhaité également redéfinir le plan d'occupation des sols, en vigueur depuis 1989, qui ne permettait plus la construction de nouvelles maisons. C'est ainsi qu'en août 2008, la commune s'est dotée d'une carte communale, propice à l'installation de jeunes couples. Nous en voyons actuellement les effets : Dix maisons sortent de terre, à divers endroits de la Commune.
L'esprit créatif ne manque pas à Wambaix, ce sont les ressources qui manquent...
il faut être patient, savoir additionner les subventions.
Les projets existent : voirie, réhabilitation de la salle des fêtes.
Le Maire a également de nombreuses idées pour les petites communes de la C.A.C.

Jeune Maire de 49 ans, Bruno CARDON est dynamique et entreprenant. Il se montre néanmoins inquiet de l'assèchement des subventions et des réformes des collectivités locales.
«Difficile de piloter plus d'un gros dossier par mandat» estime Bruno CARDON, en gestionnaire prudent, il ne veut pas hypothéquer l'avenir de Wambaix.

A 10 minutes de Cambrai, Wambaix est un petit village chaleureux et verdoyant ou vous pourrez croiser au détour d'un chemin, d'une route, des cavaliers et leurs montures ou bien encore quelques tracteurs en pleine activité.

Bruno CARDON
Maire de WAMBAIX
Conseiller titulaire

Marie-Madeleine BOULOGNE
1ère Adjointe au Maire
Conseiller suppléant

Wambaix : 320 habitants
Budget communal 2010 :
104.000€ en investissement • 292.000€ en fonctionnement
Dont 45% de charges de personnel de la commune.

CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE.

A VOTRE ÉCOUTE

Nous répondrons à vos questions et faisons part de vos remarques et suggestions...

Conservatoire

Ne résidant pas à Cambrai mais dans village proche, puis-je inscrire mes enfants au conservatoire ?
(Laurence - Rumilly)

- Le conservatoire est de compétence communautaire. Par conséquent, les enfants habitant une commune de la CAC peuvent s'inscrire dans les mêmes conditions, notamment tarifaires, qu'un Cambrésien.

+ d'infos
Conservatoire : **03 27 81 29 90**

Transports

J'habite à Flesquières, je suis reconnu avec un taux d'invalidité de 80%, puis-je bénéficier du service de transport spécialisé Mobi+ ?
(Victor - Flesquières)

- Oui, la CAC a lancé un service de transport dédié aux personnes handicapés. Il faut avoir un taux d'invalidité reconnu par la M.D.P.H. égal ou supérieur à 80 %, ou être en GIR1, 2 ou 3.

+ d'infos
Service transport : **03 27 72 40 00**

Déchets

J'ai de l'électroménager usagé, comment puis-je m'en débarrasser ?
(Julie - Iwuy)

- Vous pouvez transporter vos déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) dans les trois déchetteries de la CAC (Cambrai, Neuville-St-Rémy, Marcoing).
Les déchetteries de la CAC sont accessibles gratuitement aux habitants des 24 communes de la communauté. La déchetterie de St-Aubert est également accessible aux habitants d'Iwuy, de Rieux-en-Cambrésis et Villers-en-Cauchies. Celle de Cattenières, aux habitants d'Awoingt, de Cauroir, de Séranvillers-Forenville et de Wambaix

+ d'infos
Service déchets ménagers : **03 27 72 40 09**

Des questions écrivez-nous

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI
M. Le président
14 rue neuve - BP 375
59407 CAMBRAI Cedex
contact@agglo-cambrai.fr

PARTICIPATION
CITOYENNE

Trouvez un nouveau nom à votre magazine

Les élus de la Communauté souhaitent faire appel à vous pour **trouver un nouveau nom au magazine de l'Agglo.**

Un cadeau surprise,
sera délivré à 100 coupons réponse tirés au sort.

N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées postales et téléphoniques afin de vous le remettre dans les prochaines semaines.

Répondez en ligne sur le site de la C.A.C. : www.agglo-cambrai.fr
OU DÉCOUPEZ ET DÉPOSEZ LE BULLETIN CI-DESSOUS
au siège de la Communauté d'Agglomération de Cambrai : 14 rue neuve à CAMBRAI

BULLETIN DE PARTICIPATION

je propose le nom de : .....

Nom..... Prénom..... Age : .....

Adresse.....

I__I__I__I__I__I Ville..... Tél. : ...../...../...../...../.....

adresse mail : .....

❑ J'autorise la CAC à utiliser mes coordonnées pour me remettre en temps voulu le cadeau surprise.

❑ J'autorise la CAC à m'envoyer de l'information sur l'actualité intercommunale.

❑ J'autorise la CAC à utiliser «libres de droits» ma proposition de nom de magazine.

En vertu de la délibération N° 2006-138 du 9 mai 2006 de la CNIL,
vous avez accès pour toutes rectifications éventuelles par mail à contact@agglo-cambrai.fr